



Vidéotron Ltée fixe le prix de son placement de billets de premier rang de 300 M\$C

Quebecor Media inc. annonce le paiement partiel de son prêt à terme B et la prorogation de la date d'échéance de sa facilité de crédit renouvelable de 100 M\$C

Montréal, le 7 janvier 2010 – Vidéotron Ltée a annoncé aujourd'hui qu'elle avait fixé le prix de son placement de billets de premier rang à échéance en 2020 d'un capital global de 300 M\$C. Les nouveaux billets de premier rang seront vendus à un prix équivalent à leur valeur nominale, comporteront un coupon de 7½ % et viendront à échéance le 15 janvier 2020. Vidéotron a l'intention d'affecter le produit tiré de ce placement au remboursement des sommes tirées sur sa facilité de crédit garantie de premier rang et le solde, à des fins corporatives générales.

Quebecor Media inc. a également annoncé aujourd'hui qu'elle avait fait parvenir un avis de son intention de prépayer les sommes tirées sur son prêt à terme B pour un montant total de 170 M\$US. Il est prévu que ces prépaiements soient complétés le ou vers le 14 janvier 2010. De plus, Quebecor Media a également formellement requis l'approbation des prêteurs au terme de ses conventions de crédit afin de proroger la date d'échéance de sa facilité de crédit renouvelable de 100 M\$C pour la porter à janvier 2013 au lieu de janvier 2011 et d'obtenir certaines modifications favorables aux engagements prévus aux facilités de crédit.

Le présent communiqué ne constitue ni une offre d'achat ni une sollicitation d'offre à la vente de titres. Les billets de premier rang n'ont pas été et ne seront pas admissibles à des fins de vente au public en vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables et, par conséquent, toute offre ou vente des billets au Canada sera faite sous le régime d'une dispense des exigences d'établissement d'un prospectus et d'inscription de courtier prévues dans ces lois sur les valeurs mobilières. Les billets de premier rang n'ont pas été inscrits en vertu de la Securities Act de 1933 des États-Unis ou des lois sur les valeurs mobilières applicables d'un État et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis en l'absence d'une inscription ou d'une dispense applicable des exigences d'inscription.

Vidéotron Itée (www.videotron.com), filiale à part entière de Quebecor Media inc., est une société intégrée de communications œuvrant dans les domaines de la télédistribution, du développement multimédia interactif, des services d'accès Internet, de la téléphonie par câble et de la téléphonie sans fil. Vidéotron est un chef de file en nouvelles technologies, grâce notamment à son système de télévision interactive *illico* et à son réseau à large bande lui permettant d'offrir, entre autres services, l'accès Internet haute vitesse par modem câble et la télévision en modes analogique et numérique. Au 31 décembre 2009, Vidéotron comptait 1 777 000 clients à son service de télédistribution, dont 1 084 100 clients à *illico* télé numérique. Vidéotron est également le numéro un de l'accès Internet haute vitesse au Québec avec 1 170 600 clients à ses services par modem câble au 31 décembre 2009. À cette date, Vidéotron avait activé 82 800 lignes de son service sans fil et assurait le service de téléphonie par câble à 1 014 000 foyers et organisations du Québec. Vidéotron a également obtenu, et ce, pour une quatrième année consécutive, le prestigieux titre d'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois, décerné par la revue Commerce, selon un sondage Léger Marketing.

Quebecor inc. (TSX : QBR.A, QBR.B) est une société de gestion détenant une participation de 54,7 % dans Quebecor Media inc., l'un des plus importants conglomérats de médias du Canada. Quebecor Media est, grâce à sa filiale Vidéotron Itée, une entreprise intégrée de communications active dans la télédistribution, le développement multimédia interactif, les services d'accès Internet, la téléphonie par câble et la téléphonie sans fil. Par l'intermédiaire de Corporation Sun Media, Quebecor Media est le plus grand éditeur de journaux du Canada. Elle exploite également Canoë inc. et son réseau de propriétés Internet au Canada en langues française et anglaise. Dans le domaine de la télédiffusion, Quebecor Media exploite, par l'entremise de Groupe TVA inc., le premier réseau de télévision francophone généraliste du Québec, diverses chaînes spécialisées et la chaîne généraliste de langue anglaise Sun TV. Une autre filiale de Quebecor Media, Nurun inc., est une importante agence de technologies et de communications interactives au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie. Quebecor Media est active dans l'édition de magazines (TVA Publications inc.), dans l'édition et la distribution de livres (Groupe Sogides inc. et Les Éditions CEC inc.), dans la production, la distribution et la vente au détail de produits culturels (Groupe Archambault inc., TVA Films inc.), dans la location et la vente au détail de DVD et de jeux vidéos (Le SuperClub Vidéotron Itée), et dans l'édition d'annuaires imprimés et en ligne par l'intermédiaire de Quebecor MediaPages.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient des énoncés prospectifs au sens de la Section 27A de la *United States Securities Act de 1933*, telle que modifiée, et de la Section 21E de la *United States Securities Exchange Act de 1934*, telle que modifiée, et des énoncés prospectifs au sens du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue au Canada (collectivement, les «énoncés prospectifs»). Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques, incluant les énoncés portant sur nos perspectives, plans, situation financière et stratégie d'affaires peuvent constituer des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont basés sur les attentes actuelles, estimés, prévisions et projections à propos de l'industrie dans laquelle nous opérons ainsi que les croyances et présomptions de notre équipe de direction. Ces énoncés incluent en particulier les énoncés à propos de nos plans, perspectives, situation financière et stratégie d'affaires. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Bien que nous croyons que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs soient raisonnables, ces énoncés, par leur nature, comportent des risques et des incertitudes et ne constituent pas une garantie quant à la performance future. Ces énoncés sont également sujets à certaines présomptions dont : notre stratégie d'affaires anticipée, les tendances anticipées dans notre industrie et notre capacité à continuer à contrôler les coûts. Nous ne pouvons donner aucune assurance que ces estimés et ces attentes se seront avérés exacts. Les résultats et la performance réelle peuvent, et souvent vont, différer de ce qui est exprimé, sous-entendu ou projeté dans les énoncés prospectifs et ces différences peuvent être significatives. Certains facteurs importants qui pourraient amener les résultats réels à différer significativement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs incluent mais ne sont pas limités à : notre capacité à construire et déployer avec succès notre nouveau réseau de services sans-fil dans les délais que nous ciblons et de mettre en œuvre avec succès notre stratégie visant à devenir un fournisseur de service sans-fil exploitant de réseau, l'état général des conditions économiques, financières et de marché; l'intensité de l'activité concurrentielle au sein des industries dans lesquelles nous opérons, incluant la concurrence provenant de moyens alternatifs de transmission de programmes et de contenus; des dépenses plus élevées ou non-anticipées en capital requises pour assurer le développement continu de technologies alternatives concurrentielles ou notre incapacité d'obtenir des capitaux pour assurer le développement de notre entreprise; notre capacité à mettre en œuvre avec succès nos projets et exécuter nos stratégies et gérer notre croissance et l'expansion; des interruptions dans le réseau grâce auquel nous fournissons la télévision numérique, l'accès à Internet et les services de téléphonie, et notre capacité à protéger ces services du piratage; des conflits de travail ou des grèves; des changements dans notre capacité à obtenir des services ou de l'équipement importants à nos opérations; des changements dans les lois, les règlements ou leur interprétation qui pourraient résulter, entre autre chose, en la perte (ou la diminution de valeur) de nos licences ou marchés ou un accroissement de la concurrence, des coûts de conformité ou des dépenses en capital; notre endettement significatif, le resserrement des marchés du crédit, et les restrictions sur notre entreprise imposées par les conditions rattachées à notre dette; et les fluctuations des taux d'intérêt qui affectent une portion de notre paiement d'intérêt sur notre dette à long terme. La liste d'énoncés de mise en garde ci-haut n'est pas exhaustive. Ces facteurs et d'autres pourraient causer nos résultats réels de différer significativement de nos attentes exprimées dans les énoncés prospectifs présents dans ce communiqué de presse, et nous vous invitons à lire la section intitulée « Facteurs de risque » du rapport annuel sur le Formulaire 20-F de Vidéotron pour l'année terminée le 31 décembre 2008 ainsi que la section intitulée « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Quebecor inc. pour l'année terminée le 31 décembre 2008 pour plus de détails sur ces facteurs ainsi que d'autres. Chacun de ces énoncés prospectifs n'est valide qu'en date de cette notice d'offre. Nous ne mettrons pas à jour ces énoncés à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne nous obligent à le faire.

Sources :

Jean-François Pruneau
Vice-président, Finances
514.380.4144

Isabelle Dessureault
Vice-présidente, Affaires publiques
514.380.7501